

Que signifie
mettre en oeuvre
le socle commun?

Scolarité obligatoire Un peu d'histoire

- Les lois Ferry de la fin du XIXe siècle qui rendent l'école laïque, obligatoire et gratuite sont l'aboutissement d'un mouvement de démocratisation de l'école. La loi instaure un enseignement obligatoire de 6 à 13 ans les enfants pouvant toutefois quitter l'école avant cet âge s'ils ont obtenu le certificat d'études primaires.

Le lycée est alors accessible à un petit nombre d'élèves et reste très coûteux.

-L'obligation scolaire a ensuite été prolongée jusqu'à l'âge de quatorze ans par la loi du 9 août 1936

-Il convient par ailleurs de rappeler que le plan Langevin Wallon présenté en juin 1947 avançait certaines propositions propres à réaliser une éducation intégrale et permanente et suggérait notamment de fixer à 18 ans le terme de la scolarité obligatoire

-Enfin, l'ordonnance du 6 janvier 1959 a porté à 16 ans le terme de la scolarité obligatoire.

-En 1975, la loi Haby instaure le principe du collège unique pour tous les élèves. L'augmentation du taux de scolarisation à 16 ans passe de 68.4% en 1958/59 à 97.7% en 1984/85.

Le socle commun: Les textes de référence

Loi

Loi n°2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école (articles 9, 16, et 32).

Décret

Décret n°2006-830 du 11 juillet 2006 relatif au socle commun de connaissances et de compétences et modifiant le code de l'éducation.

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE DU SOCLE

2007-2008 :

- Consultation sur les nouveaux programmes
- Expérimentation des livrets de compétences
- **Rentrée 2008:** Mise en oeuvre des programmes du primaire sur une semaine de 24heures +2h élèves en difficulté
- **Rentrée 2009:** Mise en oeuvre des nouveaux programmes en collège.

Socle commun et union européenne

La définition du socle commun prend appui sur la proposition de recommandation du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne matière de « compétences clés pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie »

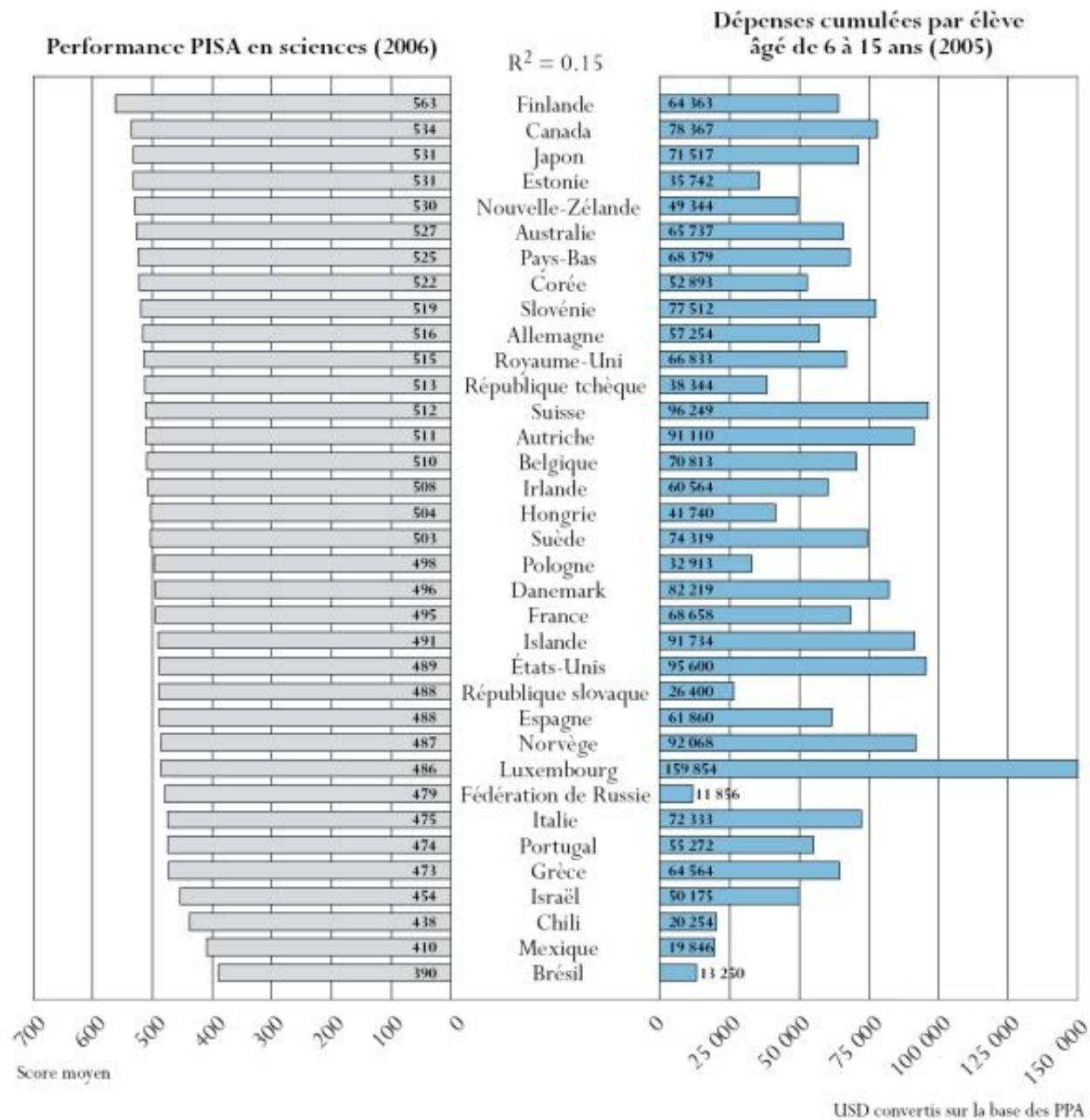
La mise en place du socle commun s'inscrit dans les orientations de l'Union européenne en matière d'éducation et de formation : utilisant la terminologie européenne, les **compétences** sont ainsi conçues comme une combinaison de **connaissances, de capacités et d'attitudes** à mettre en œuvre dans des situations concrètes.

Socle commun et enquête PISA

Initié en 2000, chaque cycle d'enquête Pisa porte tous les trois ans sur les compétences des élèves de 15 à 16 ans dans les trois grands domaines compréhension de l'écrit, mathématiques et sciences, avec à chaque fois une focalisation sur l'un des domaines.

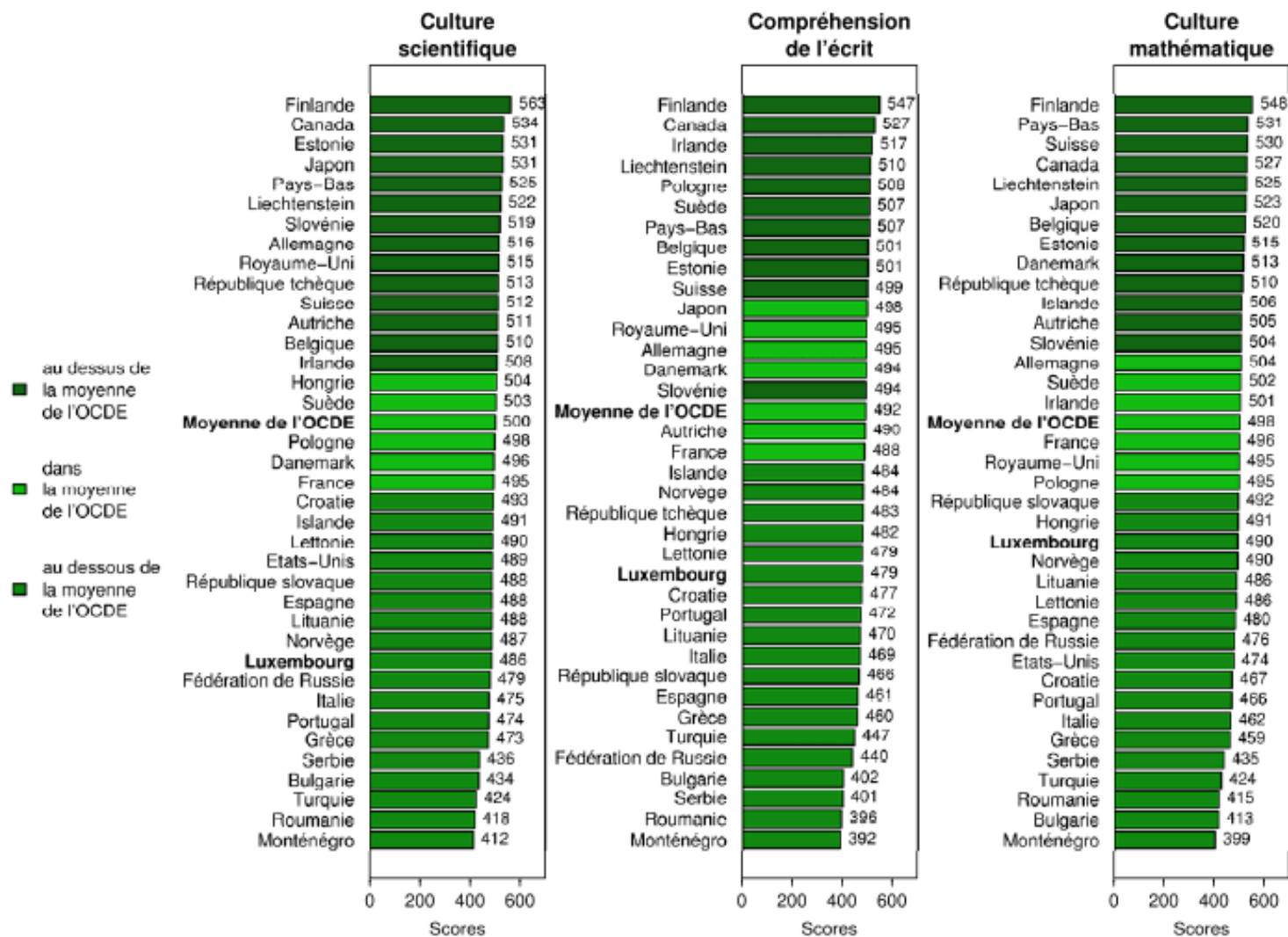
La France reste dans la moyenne des pays de l'OCDE même si ses résultats sont en baisse par rapport à ceux de 2003. Entre la Finlande (563 points sur l'échelle des compétences scientifiques) et le Mexique (410), la France (495) se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE. Il est cependant intéressant de noter que le score des élèves français est assez différent en fonction des catégories de compétences.

"Est-ce PISA qui induit vraiment les réformes, ou les projets sur le socle préexistaient-ils et ont été a posteriori légitimés par l'étude?"



Les pays sont classés par ordre décroissant de la performance des élèves de 15 ans sur l'échelle PISA de culture scientifique.
 Source : Tableau B7.1 et bases de données PISA 2006. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eaq2008).

Scores moyens des pays en sciences, lecture et mathématiques



Que nous apprennent également les enquêtes PISA?

L'élève français n'ose pas répondre à certaines questions « ouvertes » par peur de l'erreur

Le taux de non réponse à ce type de questions est le plus fort des pays concernés par l'enquête

Est-ce que l'enseignement français ne stigmatise pas trop l'erreur?

Le socle est la disposition majeure de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005.

Le socle commun est un acte fondateur qui engage l'institution scolaire dans son ensemble. Pour la première fois depuis les lois scolaires de Jules Ferry, en 1882, la République indique le contenu impératif de la scolarité obligatoire. Le socle commun constitue la référence pour la rédaction des programmes d'enseignement de l'école et du collège.



Le socle commun des connaissances et des compétences détermine **ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire.**

Socle commun et référentiel du métier (cahier des charges du 19/12/06)

En même temps que le socle commun est sorti un nouveau référentiel du métier d'enseignant construit avec les mêmes repères : connaissances, capacités, attitudes...
«Les 10 compétences professionnelles de l'enseignant »:

- agir en enseignant fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable ;
- maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer ;
- maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale ;
- concevoir et mettre en oeuvre son enseignement ;
- organiser le travail de la classe ;
- prendre en compte la diversité des élèves ;
- évaluer les élèves ;
- maîtriser les technologies de l'information et de la communication
- travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école ;
- se former et innover.

Socle commun: Smic culturel ? Droit opposable?

L'article 9 de la loi du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École en arrête le principe en précisant que « la scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société » .

Par ailleurs, par l'article 2 de la même loi, « la nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République ».

Pour toutes ces raisons, « le socle commun est le ciment de la Nation : il s'agit d'un ensemble de valeurs, de savoirs, de langages et de pratiques dont l'acquisition repose sur la mobilisation de l'École et qui suppose, de la part des élèves, des efforts et de la persévérance »

Ne pas confondre Socle et programmes

L'enseignement obligatoire ne se réduit pas à l'acquisition du socle commun.

Le socle ne se substitue pas aux programmes de l'école primaire et il n'en est pas le condensé ou le résumé.

Le socle c'est **ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire.**

Le programme, c'est la feuille de route de l'enseignant.

Si le socle est dû à tous les élèves, il faut que l'on puisse aller au delà, afin d'offrir plus, en même temps aux élèves qui sont capables d'aller plus loin.

Premier palier pour la maîtrise du socle commun: Compétences attendues à la fin du CE1	Programme CE1
<p>Compétence 3 :</p> <p>Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique</p> <p>L'élève est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - écrire, nommer, comparer, ranger les nombres entiers naturels inférieurs à 1 000 ; - calculer : addition, soustraction, multiplication ; - diviser par 2 et par 5 des nombres entiers inférieurs à 100 (dans le cas où le quotient exact est entier) ; - restituer et utiliser les tables d'addition et de multiplication par 2, 3, 4 et 5 ; - calculer mentalement en utilisant des additions, des soustractions et des multiplications simples ; - situer un objet par rapport à soi ou à un autre objet, donner sa position et décrire son déplacement ; - reconnaître, nommer et décrire les figures planes et les solides usuels ; - utiliser la règle et l'équerre pour tracer avec soin et précision un carré, un rectangle, un triangle rectangle - utiliser les unités usuelles de mesure ; estimer une mesure ; - être précis et soigneux dans les tracés, les mesures et les calculs ; - résoudre des problèmes très simples ; 	<p>Nombres et calculs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître (savoir écrire et nommer) les nombres entiers naturels inférieurs à 1 000. - Repérer et placer ces nombres sur une droite graduée, les comparer, les ranger, les encadrer. - Écrire ou dire des suites de nombres de 10 en 10, de 100 en 100, etc. - Connaître les doubles et moitiés de nombres d'usage courant. - Mémoriser les tables de multiplication par 2, 3, 4 et 5. - Connaître et utiliser des procédures de calcul mental pour calculer des sommes, des différences et des produits. - Calculer en ligne des suites d'opérations. - Connaître et utiliser les techniques opératoires de l'addition et de la soustraction (sur les nombres inférieurs à 1 000). - Connaître une technique opératoire de la multiplication et l'utiliser pour effectuer des multiplications par un nombre à un chiffre. - Diviser par 2 ou 5 des nombres inférieurs à 100 (quotient exact entier). - Résoudre des problèmes relevant de l'addition, de la soustraction et de la multiplication. - Approcher la division de deux nombres entiers à partir d'un problème de partage ou de groupements. - Utiliser les fonctions de base de la calculatrice. <p>Géométrie:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrire, reproduire, tracer un carré, un rectangle, un triangle rectangle. - Utiliser des instruments pour réaliser des tracés : règle, équerre ou gabarit de l'angle droit. - Percevoir et reconnaître quelques relations et propriétés géométriques : alignement, angle droit, axe de symétrie, égalité de longueurs. - Repérer des cases, des nœuds d'un quadrillage. - Connaître et utiliser un vocabulaire géométrique élémentaire approprié. - Reconnaître, décrire, nommer quelques solides droits : cube, pavé... <p>Grandeurs et mesures:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un calendrier pour comparer des durées. - Connaître la relation entre heure et minute, mètre et centimètre, kilomètre et mètre, kilogramme et gramme, euro et centime d'euro.

Les sept compétences du socle commun

Le décret du 11 juillet 2006 pris en application de la loi pour l'avenir de l'École organise le contenu du socle commun autour de **sept grandes compétences** qui définissent ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire : un ensemble de valeurs, de savoirs, de langages et de pratiques:

Parmi les compétences du socle commun, cinq prennent appui sur des contenus disciplinaires :

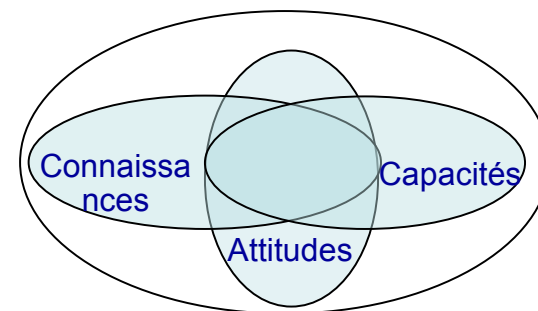
- la maîtrise de la langue française,
- la pratique d'une langue vivante étrangère,
- les compétences de base en mathématiques et la culture scientifique et technologique,
- la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication,
- la culture humaniste.

Les sept compétences du socle commun (Suite)

Deux domaines ont pour caractéristique une approche éducative globale de la formation, qui implique l'ensemble de la communauté éducative :

- les compétences sociales et civiques,
- l'autonomie et le sens de l'initiative.

Compétences



Chacune de ces grandes **compétences** est conçue comme une combinaison de **connaissances** fondamentales, de **capacités** à les mettre en oeuvre dans des situations variées et aussi d'**attitudes** indispensables tout au long de la vie.

Les trois paliers d'évaluation

Afin d'évaluer la maîtrise progressive du socle commun par les élèves, trois paliers sont prévus :

- * le premier, en fin de C.E.1, correspond notamment à l'acquisition de la lecture courante et de l'écriture ;

- * le deuxième, au terme de l'école primaire, mesure en particulier l'acquisition des règles fondamentales de la grammaire, du calcul élémentaire et des quatre opérations ;

- * enfin, le brevet des collèges atteste de la maîtrise des sept compétences du socle.

Les nouveaux programmes (2008)

Ils établissent la liste des connaissances et des compétences qui doivent être maîtrisées à chacun des paliers du socle commun.

Dans la partie "Programmes", les compétences attendues en fin de cycle de l'école élémentaire pour chaque discipline ou groupe de disciplines sont explicitement référées aux sept grands domaines de compétences du socle commun.

Pour l'école maternelle, les compétences attendues sont déclinées par domaines d'activités.

La partie "Progressions", en français et en mathématiques, a pour but, quant à elle, de fournir aux enseignants des objectifs annuels précis et communs à toutes les écoles.

Qu'est-ce que maîtriser le socle?

Maîtriser le socle c'est être capable de mobiliser ses acquis dans des tâches et des situations complexes, à l'école puis dans la vie.

Maîtriser le socle n'offre pas de possibilité de compensation entre les différents piliers du socle.

En ce qui concerne le socle commun, si un palier requiert la maîtrise de n compétences, il faut conserver à l'esprit que $n-1$ compétences maîtrisées ne valident pas le palier.

Le système de compensation que l'on rencontre avec les notes n'existe plus. Une note de « 5/20 dans une discipline et une note 15/20 dans une autre ne donnent plus la moyenne de 10/20 .

Une nécessaire organisation des apprentissages

Une organisation de classe mais également d'école...

- Pour ne pas « oublier » certaines notions des programmes
- Pour assurer une continuité (prendre appui sur le travail effectué en amont)
- Pour éviter les « répétitions » parfois à l'identique d'une classe à l'autre entre deux niveaux différents.
- Pour maîtriser le temps imparti (l'année scolaire, le cycle de trois ans...)
- Pour rendre le système plus efficace et obtenir de meilleurs résultats

Instaurer des continuités pédagogiques

- Une nécessité de fortes continuités entre les cycles et entre les degrés. La concertation et le travail en équipe sont plus que jamais indispensables.
- Faire des programmations et des progressions devient le travail de base de chaque équipe puis de chaque enseignant dans sa classe.
- La pédagogie différenciée est l'outil majeur pour aider chaque élève à construire son socle personnel.

Progression/programmation

Ces termes sont employés l'un pour l'autre ou, selon les enseignants et les ouvrages, sont au contraire différenciés. Nous n'avons pas une définition précise de cette distinction dans nos programmes officiels du premier degré.

Pour résumer :

Le programme est la liste des connaissances et des compétences, sans ordre particulier.

La progression comprend un enchaînement de séquences, apportant un ordre dans les apprentissages, un itinéraire, des passages obligés, des temps de synthèse, des bilans.

La programmation consiste à placer les apprentissages, prévus dans l'ordre de la progression, dans le cadre du calendrier scolaire.

Programmation

Une programmation n'est pas une simple répartition des programmes sur une année ou sur un cycle entre les différents niveaux .

Elle est une répartition « non segmentée » des programmes. Les notions du programme sont travaillées progressivement sur un cycle. (ex des mots invariables)

On peut donc trouver la même notion dans chacune des classes qui constituent le cycle (Résoudre des problèmes mathématiques).

L'approche de cette notion sera différente et complémentaire d'une classe à l'autre.

Programmation un exemple : la conjugaison

PS	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre, acquérir et utiliser un vocabulaire pertinent (noms et verbes en particulier ; quelques adjectifs en relation avec les couleurs, les formes et grandeurs...- Produire des phrases correctes, même très courtes
MS	<ul style="list-style-type: none">-Comprendre, acquérir et utiliser un vocabulaire pertinent (noms, verbes, adjectifs, adverbes, comparatifs)-Produire des phrases de plus en plus longues, correctement construites.
GS	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre et utiliser à bon escient les temps des verbes pour exprimer le passé et le futur (le choix du temps étant plus important que la forme exacte du verbe conjugué).
CP	<ul style="list-style-type: none">- utiliser à l'oral, le présent, le futur et le passé composé
CE1	<ul style="list-style-type: none">- comprendre la correspondance entre les temps verbaux (passé, présent, futur) et les notions d'action déjà faite, d'action en train de se faire, d'action non encore faite- identifier le présent, l'imparfait, le futur et le passé composé de l'indicatif des verbes étudiés ; trouver leur infinitif ;- conjuguer les verbes du 1er groupe, être et avoir, au présent, au futur, au passé composé de l'indicatif ;- conjuguer les verbes faire, aller, dire, venir, au présent de l'indicatif

Programmation un exemple : la conjugaison (suite)

CE2	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les notions d'action passée, présente, future. - Connaître les personnes, les règles de formation et les terminaisons des temps simples étudiés (présent, futur, imparfait). - Conjuguer à l'indicatif présent, futur et imparfait les verbes des premier et deuxième groupes, ainsi qu'être, avoir, aller, dire, faire, pouvoir, partir, prendre, venir, voir, vouloir. - Repérer dans un texte l'infinitif d'un verbe étudié.
CM1	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la notion d'antériorité d'un fait passé par rapport à un fait présent. - Connaître la distinction entre temps simple et temps composé, la règle de formation des temps composés (passé composé), la notion d'auxiliaire. - Conjuguer aux temps déjà étudiés, ainsi qu'à l'indicatif passé simple, au passé composé et à l'impératif présent, les verbes déjà étudiés ; conjuguer des verbes non étudiés en appliquant les règles apprises.
CM2	<p>Comprendre la notion d'antériorité relative d'un fait passé par rapport à un autre, d'un fait futur par rapport à un autre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conjuguer aux temps et modes déjà étudiés, ainsi qu'à l'indicatif futur antérieur, plus-que-parfait, conditionnel présent, au participe présent et passé, les verbes déjà étudiés ; conjuguer des verbes non étudiés en appliquant les règles apprises.
Classe de 6ème	<ul style="list-style-type: none"> - l'infinitif et les trois groupes verbaux ; - l'indicatif (temps simples et temps composés ; y compris le conditionnel) - l'impératif. <p>Les valeurs des temps verbaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - se situer dans le temps : passé / présent / futur ; - le présent (présent de vérité générale, présent d'actualité, présent de narration) ; - le passé simple et l'imparfait (premier plan et arrière-plan dans un récit ; l'imparfait dans la description ; le passé simple dans la narration ; action ou état borné/non borné) ; - le passé composé (extension de son usage due à la disparition du passé simple à l'oral) ; - le futur (valeur temporelle de projection dans l'avenir ; valeurs modales de futur catégorique ou de futur de supposition).

Programmation un exemple : la division

PS	<p>L'école maternelle constitue une période décisive dans l'acquisition de la suite des nombres (chaîne numérique) et de son utilisation dans les procédures de quantification. Les enfants y découvrent et comprennent les fonctions du nombre, en particulier comme représentation de la quantité et moyen de repérer des positions dans une liste ordonnée d'objets.</p> <p>Les situations proposées aux plus jeunes enfants (distributions, comparaisons, appariements...) les conduisent à dépasser une approche perceptive globale des collections. L'accompagnement qu'assure l'enseignant en questionnant (comment, pourquoi, etc.) et en commentant ce qui est réalisé avec des mots justes, dont les mots-nombres, aide à la prise de conscience. Progressivement, les enfants acquièrent la suite des nombres au moins jusqu'à 30 et apprennent à l'utiliser pour dénombrer.</p> <p>Dès le début, les nombres sont utilisés dans des situations où ils ont un sens et constituent le moyen le plus efficace pour parvenir au but : jeux, activités de la classe, problèmes posés par l'enseignant de comparaison, d'augmentation, de réunion, de distribution, de partage. La taille des collections, le fait de pouvoir agir ou non sur les objets sont des variables importantes que l'enseignant utilise pour adapter les situations aux capacités de chacun.</p> <p>À la fin de l'école maternelle, les problèmes constituent une première entrée dans l'univers du calcul mais c'est le cours préparatoire qui installera le symbolisme (signes des opérations, signe "égal") et les techniques.</p>
MS	
GS	
CP	- Connaître les doubles des nombres inférieurs à 10 et les moitiés des nombres pairs inférieurs à 20.
CE1	- Diviser par 2 ou 5 des nombres inférieurs à 100 (quotient exact entier)

Programmation un exemple : la division (suite)

CE2	<ul style="list-style-type: none">- Connaître une technique opératoire de la division et la mettre en œuvre avec un diviseur à un chiffre.- Résoudre des problèmes relevant des quatre opérations.
CM1	<ul style="list-style-type: none">- Division euclidienne de deux entiers.- Division décimale de deux entiers
CM2	<ul style="list-style-type: none">- Division d'un nombre décimal par un nombre entier.- Diviser un nombre entier ou décimal par 10, 100, 1 000.
Classe de 6ème	<ul style="list-style-type: none">- Multiplier ou diviser un nombre par 10, 100, 1000.- Addition, soustraction, multiplication et division. <p>La division décimale est limitée à la division d'un décimal par un entier. En calcul posé, le dividende comporte au maximum deux chiffres après la virgule.</p> <ul style="list-style-type: none">- Connaître et utiliser les critères de divisibilité par 2, 3, 4, 5, 9, 10.- Savoir effectuer ces opérations sous les diverses formes de calcul : mental, à la main ou instrumenté.- Connaître la signification du vocabulaire associé : somme, différence, produit, terme, facteur, dividende, diviseur, quotient, reste. <p>Concernant le calcul posé, les nombres doivent rester de taille raisonnable et aucune virtuosité technique n'est recherchée.</p>

Exemple d'extrait de programmation adaptée aux nouveaux programmes en cycle 1

Site inattendu.GRAPE

COMPÉTENCES ATTENDUES À LA FIN DE L'ÉCOLE MATERNELLE

S'APPROPRIER LE LANGAGE		PS	MS	GS
LA01	Comprendre un message et agir ou répondre de façon pertinente.			
LA02	Nommer avec exactitude un objet, une personne ou une action ressortissant à la vie quotidienne.			
LA03	Formuler, en se faisant comprendre, une description ou une question.			
LA04	Raconter, en se faisant comprendre, un épisode vécu inconnu de son interlocuteur, ou une histoire inventée.			
LA05	Prendre l'initiative de poser des questions ou d'exprimer son point de vue.			

DÉCOUVRIR L'ÉCRIT		PS	MS	GS
1 - SE FAMILIARISER AVEC L'ÉCRIT				
EC01	Identifier les principales fonctions de l'écrit.			
EC02	Écouter et comprendre un texte lu par l'adulte.			
EC03	Connaître quelques textes du patrimoine, principalement des contes.			
EC04	Produire un énoncé oral dans une forme adaptée pour qu'il puisse être écrit par un adulte.			
2 - SE PRÉPARER À APPRENDRE À LIRE ET À ÉCRIRE				
EC05	Différencier les sons.			
EC06	Distinguer les syllabes d'un mot prononcé, reconnaître une même syllabe dans plusieurs énoncés.			
EC07	Faire correspondre les mots d'un énoncé court à l'oral et à l'écrit.			
EC08	Reconnaître et écrire la plupart des lettres de l'alphabet.			

DEVENIR ÉLÈVE		PS	MS	GS
DE01	Respecter les autres et respecter les règles de la vie commune.			
DE02	Écouter, aider, coopérer ; demander de l'aide.			
DE03	Éprouver de la confiance en soi ; contrôler ses émotions.			
DE04	Identifier les adultes et leur rôle.			
DE05	Exécuter en autonomie des tâches simples et jouer son rôle dans des activités scolaires.			
DE06	Dire ce qu'il apprend.			

AGIR ET S'EXPRIMER AVEC SON CORPS		PS	MS	GS
AG01	Adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variés.			
AG02	a Coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement.			
	b Accepter les contraintes collectives.			
AG03	a S'exprimer sur un rythme musical ou non, avec un engin ou non.			
	b Exprimer des sentiments et des émotions par le geste et le déplacement.			
AG04	Se repérer et se déplacer dans l'espace.			
AG05	Décrire ou représenter un parcours simple.			

Exemple d'extrait de **progression** adaptée aux nouveaux programmes en cycle 1

Site GRAPPE.INATTENDU

ÉCOLE MATERNELLE - PROGRESSIONS POUR LA PS, MS ET GS

S'APPROPRIER LE LANGAGE - ÉCHANGER, S'EXPRIMER		PS					MS					GS				
		P1	P2	P3	P4	P5	P1	P2	P3	P4	P5	P1	P2	P3	P4	P5
SL01	Entrer en relation avec autrui par la médiation du langage.															
SL02	Utiliser le pronom "je" pour parler de soi.															
SL03	Répondre aux sollicitations de l'adulte en se faisant comprendre.															
SL04	S'exprimer, dire des comptines très simples, chanter devant les autres.															
SL05	Commencer à prendre sa place dans les échanges collectifs.															
SL06	Se faire comprendre par le langage pour les besoins de la vie scolaire.															
SL07	S'exprimer dans un langage mieux structuré, en articulant correctement (les syllabes complexes avec enchaînement de consonnes peuvent être encore difficiles à prononcer).															
SL08	Dire ou chanter une dizaine de comptines, chansons et poèmes, avec une bonne prononciation.															
SL09	Décrire, questionner, expliquer en situation de jeu, dans les activités des divers domaines.															
SL10	Participer à un échange collectif en écoutant autrui et en attendant son tour de parole.															

Exemple d'extrait de programmation adaptée aux nouveaux programmes en cycle 2

Site GRAPPE.INATTENDU

PREMIER PALIER POUR LA MAÎTRISE DU SOCLE COMMUN
COMPÉTENCES ATTENDUES À LA FIN DU CE1

COMPÉTENCE 1 : LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE		CP	CE1
FR01	S'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié.		
FR02	Lire seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus.		
FR03	Lire seul et écouter lire des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge.		
FR04	Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne simples.		
FR05	Dégager le thème d'un paragraphe ou d'un texte court.		
FR06	Copier un texte court sans erreur dans une écriture cursive lisible et avec une présentation soignée.		
FR07	Écrire sans erreur sous la dictée un texte de 5 lignes en utilisant ses connaissances lexicales, orthographiques et grammaticales.		
FR08	Utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court.		
FR09	Écrire de manière autonome un texte de 5 à 10 lignes.		

COMPÉTENCE 2 : LA PRATIQUE D'UNE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE		CP	CE1
LV01	Comprendre et utiliser des énoncés simples de la vie quotidienne.		

COMPÉTENCE 6 : LES COMPÉTENCES SOCIALES ET CIVIQUES		CP	CE1
SC01	Reconnaître les emblèmes et les symboles de la République française.		
SC02	Respecter les autres et les règles de la vie collective.		
SC03	Pratiquer un jeu ou un sport collectif en respectant les règles.		
SC04	Appliquer les codes de la politesse dans ses relations avec ses camarades, avec les adultes à l'école et hors de l'école, avec le maître au sein de la classe.		
SC05	Participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de la communication.		
SC06	Appeler les secours ; aller chercher de l'aide auprès d'un adulte.		

COMPÉTENCE 7 : L'AUTONOMIE ET L'INITIATIVE		CP	CE1
AI01	Écouter pour comprendre, interroger, répéter, réaliser un travail ou une activité.		
AI02	Échanger, questionner, justifier un point de vue.		
AI03	Travailler en groupe, s'engager dans un projet.		
AI04	Maîtriser quelques conduites motrices comme courir, sauter, lancer.		
AI05	Se représenter son environnement proche, s'y repérer, s'y déplacer de façon adaptée.		
AI06	Appliquer des règles élémentaires d'hygiène.		

Exemple d'extrait de progression adaptée aux nouveaux programmes en cycle 2

Site GRAPPE.INATTENDU

Écriture		CP					CE1				
		P1	P2	P3	P4	P5	P1	P2	P3	P4	P5
EC 01	a	Copier un texte très court : - dans une écriture cursive lisible,									
	b	- sur des lignes,									
	c	- non lettre à lettre mais mot par mot,									
	d	- en respectant les liaisons entre les lettres,									
	e	- en respectant les accents,									
	f	- en respectant les espaces entre les mots,									
	g	- en respectant les signes de ponctuation,									
	h	- en respectant les majuscules.									
EC 02	a	Écrire sans erreur, sous la dictée : - des syllabes,									
	b	- des mots,									
	c	- de courtes phrases dont les graphies ont été étudiées.									
EC03	Choisir et écrire de manière autonome des mots simples en respectant les correspondances entre lettres et sons.										
EC04	Concevoir et écrire collectivement avec l'aide du maître une phrase simple cohérente, puis plusieurs.										
EC05	Comparer sa production écrite à un modèle et rectifier ses erreurs.										
EC 06	a	Produire un travail écrit soigné.									
	b	Maîtriser son attitude et son geste pour écrire avec aisance.									
	c	Prendre soin des outils du travail scolaire.									
EC 07	a	Copier un court texte (par mots entiers ou groupes de mots) en respectant : - l'orthographe,									
	b	- la ponctuation,									
	c	- les majuscules,									
	d	- en soignant la présentation.									
EC 08	a	En particulier, copier avec soin, en respectant la mise en page, un texte en prose ou poème appris en récitation.									
	b	Réaliser un dessin pour l'illustrer.									
EC 09	a	Concevoir et écrire de manière autonome : - une phrase simple cohérente,									
	b	- plusieurs phrases,									
	c	- un texte narratif ou explicatif de 5 à 10 lignes.									
EC 10	a	Relire sa production et la corriger.									
	b	Corriger en fonction des indications données un texte copié ou									

Grandeurs et mesures		CP					CE1				
		P1	P2	P3	P4	P5	P1	P2	P3	P4	P5
GM01	Repérer des événements de la journée en utilisant les heures et les demi heures.										
GM02	Comparer et classer des objets selon leur longueur et leur masse.										
GM03	Utiliser la règle graduée pour tracer des segments, comparer des longueurs										
GM04	Connaître et utiliser l'euro.										
GM05	Résoudre des problèmes de vie courante.										
GM06	Utiliser un calendrier pour comparer des durées.										
GM 07	a	Connaître la relation entre : - heure et minute,									
	b	- mètre et centimètre, kilomètre et mètre,									
	c	- kilogramme et gramme,									
	d	- euro et centimes d'euro.									
GM08	Mesurer des segments, des distances.										
GM09	Résoudre des problèmes de longueur et de masse.										
Organisation et gestion des données		CP					CE1				
		P1	P2	P3	P4	P5	P1	P2	P3	P4	P5
OG01	Lire ou compléter un tableau dans des situations concrètes simples.										
OG02	Utiliser un tableau, un graphique.										
OG03	Organiser les informations d'un énoncé.										

Éducation physique et sportive Réaliser une performance		CP					CE1				
		P1	P2	P3	P4	P5	P1	P2	P3	P4	P5
EP 01	a	Activités athlétiques : - courir vite,									
	b	- courir longtemps,									
	c	- courir en franchissant des obstacles,									
	d	- sauter loin,									
	e	- sauter haut,									
	f	- lancer loin.									
EP02	Natation : se déplacer sur une quinzaine de mètres.										
Adapter ses déplacements à différents types d'environnement		CP					CE1				
		P1	P2	P3	P4	P5	P1	P2	P3	P4	P5
EP03	Activités d'escalade : grimper jusqu'à 3m et redescendre (mur équipé).										

Exemple d'extrait de programmation adaptée aux nouveaux programmes en cycle 3

Site GRAPPE.INATTENDU

COMPÉTENCE 1 : LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE		CE2	CM1	CM2
ML01	S'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis.			
ML02	Prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté.			
ML03	Lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte.			
ML04	Lire seul des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge.			
ML05	Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne.			
ML06	Comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient.			
ML07	Dégager le thème d'un texte.			
ML08	Utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte (mieux le comprendre, ou mieux l'écrire).			
ML09	Répondre à une question par une phrase complète à l'oral comme à l'écrit.			
ML10	Rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire.			
ML11	Orthographier correctement un texte simple de dix lignes - lors de sa rédaction ou de sa dictée - en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire.			
ML12	Savoir utiliser un dictionnaire.			

COMPÉTENCE 5 : LA CULTURE HUMANISTE		CE2	CM1	CM2
CH01	Dire de mémoire, de façon expressive une dizaine de poèmes et de textes en prose.			
CH02	Interpréter de mémoire une chanson, participer avec exactitude à un jeu rythmique ; repérer des éléments musicaux caractéristiques simples.			
CH03	Identifier les principales périodes de l'histoire étudiée, mémoriser quelques repères chronologiques pour les situer les uns par rapport aux autres en connaissant une ou deux de leurs caractéristiques majeures.			
CH04	Identifier sur une carte et connaître quelques caractères principaux des grands ensembles physiques et humains de l'échelle locale à celle du monde.			
CH05	Connaître quelques éléments culturels d'un autre pays.			
CH06	Lire et utiliser différents langages : cartes, croquis, graphiques, chronologie, iconographie.			
CH07	Distinguer les grandes catégories de la création artistique (littérature, musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture, architecture).			
CH08	Reconnaître et décrire des œuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées : savoir les situer dans le temps et dans l'espace, identifier le domaine artistique dont elles relèvent, en détailler certains éléments constitutifs en utilisant quelques termes d'un vocabulaire spécifique.			
CH09	Exprimer ses émotions et préférences face à une œuvre d'art, en utilisant ses connaissances.			
CH10	Pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et plastiques (formes abstraites ou images) en se servant de différents matériaux, supports, instruments et techniques.			
CH11	Inventer et réaliser des textes, des œuvres plastiques, des chorégraphies ou des enchaînements, à visée artistique ou expressive.			

Socle commun et évaluation (Eduscol)

L'exigence de contenu du socle commun de connaissances et de compétences est indissociable d'une **exigence d'évaluation**.

Cette évaluation permet de vérifier les progrès de chacun, de prendre en compte les différents rythmes d'acquisition, d'organiser le cas échéant un accompagnement adapté. Elle implique que soient mis en œuvre tous les dispositifs qui sont au service de la réussite des élèves : programme personnalisé de réussite éducative, accompagnement éducatif, aide personnalisée, tutorat, accès aux livres, à la culture et à Internet. Elle atteste de l'acquisition progressive de chacune des sept grandes compétences du socle commun.

La validation des acquisitions privilégie une démarche collégiale, selon des modalités propres à chaque catégorie d'enseignement.

Socle commun et évaluation

Comment évaluer ou mesurer la performance d'une compétence ?

En s'assurant plusieurs fois de sa « **transférabilité** » dans d'autres contextes à des moments différents de l'année et du cycle. Faute de quoi, « l'évaluation » est un conditionnement ponctuel sur une activité donnée.

On ne mesure pas un acquis dans l'abstrait, il faut qu'il s'investisse dans une « performance ». (ex: orthographe et production d'écrit, TO et RPB.)

Peut-on noter alors que l'on évalue des compétences?

Dans la mesure ou chaque compétence requiert la contribution de plusieurs disciplines et qu'une discipline requiert la contribution de nombreuses compétences, quel sens peut avoir la note qui nécessairement globalise une multitude de compétences.

Une note ne renseigne pas forcément sur les acquis des élèves : « que savent-ils »? Que dire de cette note lorsqu'elle correspond en plus à une moyenne? ...

Un état des lieux de l'évaluation

Circulaire n° IV-69-1 du 6 janvier 1969 (non abrogée à ce jour)

Dès maintenant, il est recommandé aux chefs d'établissement et aux enseignants, professeurs et instituteurs :

1. de substituer à la notion de composition traditionnelle celle d'exercices de contrôle divers, faits en classe, en un temps limité et présentant les caractères ci-dessus décrits ;
2. de substituer à l'échelle de notation traditionnelle de 0 à 20 une échelle simplifiée , des appréciations globales telles que "très satisfaisant", "satisfaisant", "moyen", "insuffisant", "très insuffisant" auxquelles on peut faire correspondre, si on le juge bon, les symboles A, B, C, D, E, ou 1, 2, 3, 4, 5, constituent donc un système non pas plus rudimentaire que le système traditionnel, mais plus rationnel et mieux adapté aux données.
3. d'exclure en général les classements par rang, établis et annoncés par le maître.

Un état des lieux de l'évaluation: une très grande hétérogénéité

Roger François gauthier et Anne marie Bardy ont suivi une cohorte d'élèves depuis leur entrée en CP jusqu'au Brevet. Leur objet d'étude était les documents fournis aux familles pour rendre compte des résultats de leurs enfants.

L'école primaire cherche davantage à informer finement sur les connaissances et les compétences des élèves mais avec de grandes disparités sur la forme (Bilans de compétences, Lettre de A à C voire à E, notes sur 10 ou sur 20....).

Le collège donne pratiquement uniquement des documents chiffrés avec de grandes disparités entre les disciplines (Musique: 1 note, Techno 10 notes, des notes sur 5, 10, 20, 60, des lettres, ou de simples appréciations...)

Grande hétérogénéité sur une même discipline:

Primaire, Français: des éléments sur l'oral, la lecture, l'orthographe....

Collège, Français: Toute référence à la lecture a disparu

Socle commun et évaluation

Le débat sur les notes ne date pas d'hier.

Le système de notation a une triple fonction:

- Il vise à récompenser ou à punir les élèves pour le travail fourni et pour leur comportement scolaire. Consciemment ou inconsciemment un enseignant peut utiliser la note pour encourager un progrès ou sanctionner une attitude.

- Il classe et compare les élèves entre eux

- Il renseigne les parents sur les mérites et démérites des élèves

En fin de chapitre, de séquence, de trimestre, l'évaluation sommative fait partie des traditions au point d'occulter toute autre forme d'évaluation.

Le mot évaluation est compris comme « contrôle » ou « notation ». La note est pourtant relative...

Faut-il pour autant la proscrire?

Des exemples d'évaluation par compétences prises sur le site
« inattendu.GRAPE »

*Livret d'évaluation de fin d'école maternelle / **Palier 0**

Évaluation initiale de début d'année - 2009/2010

Compétences attendues à la fin de l'école maternelle (GS)

S'APPROPRIER LE LANGAGE, DÉCOUVRIR L'ÉCRIT, DÉCOUVRIR LE MONDE

*Livret d'évaluation de fin de cycle 2 / **Palier 1**

Évaluation initiale de début d'année - 2009/2010

Compétences attendues à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux (CE1/palier 1)

Mathématiques

*Livret d'évaluation de fin de cycle 3 / **Palier 2**

Évaluation initiale de début d'année - 2009/2010

Compétences attendues à la fin du cycle des approfondissements (CM2/Palier 2)

FRANÇAIS

Principes des livrets d'évaluation



Traiter mentalement des calculs

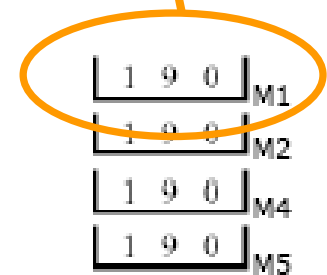
Exercice 10 Calcul mental.

a)

c)

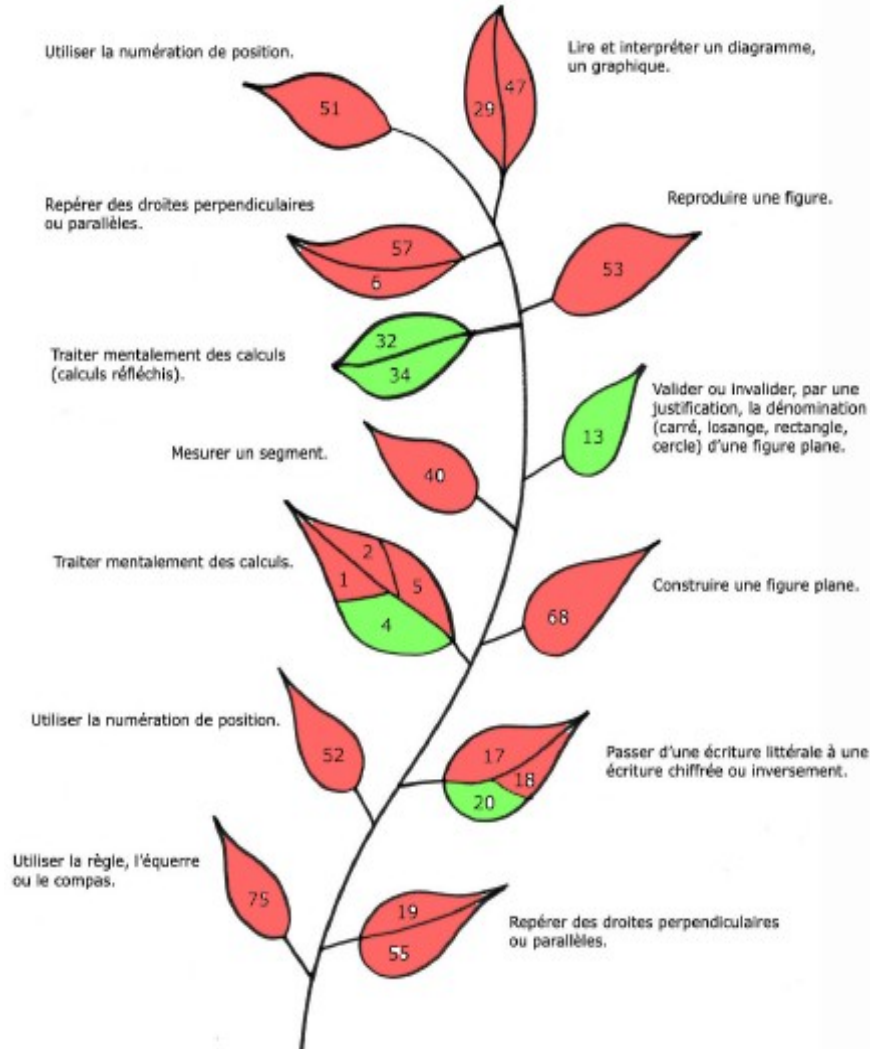
b)

d)



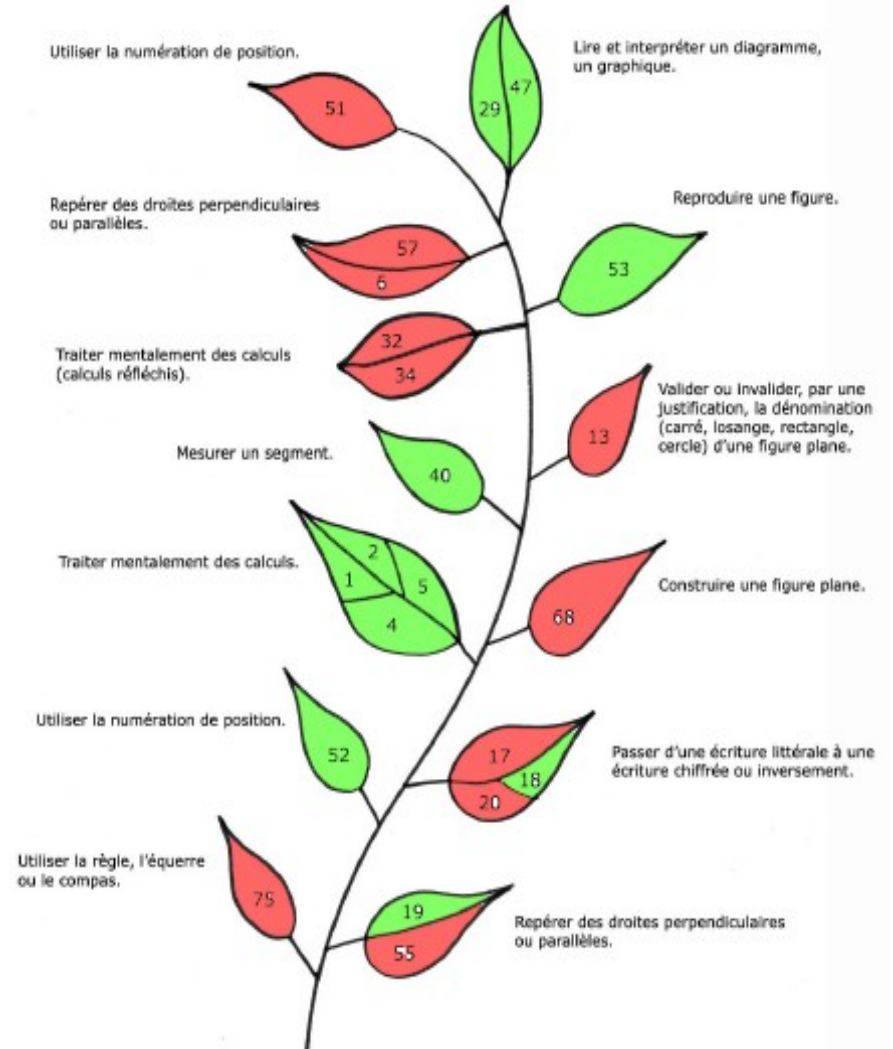
Progression d'élève

COMPETENCES DE BASE EN MATHEMATIQUES



1^{er} trimestre

COMPETENCES DE BASE EN MATHEMATIQUES



2^e trimestre

Une exigence d'évaluation renforcée

- L'exigence de contenu du socle commun est indissociable d'une exigence d'évaluation.
- Des paliers intermédiaires, adaptés aux rythmes d'apprentissage définis par les cycles, sont déterminés dans la maîtrise du socle : CE1, CM2 et le Brevet des collèges en 3^{ème}.
- Des outils d'évaluation sont mis à la disposition des enseignants.
- Des évaluations préparées par les maîtres dans le cadre de leur classe, trouveront naturellement leur place dans ce dispositif.
- Le socle nous impose une **culture de l'évaluation**.

Le livret scolaire : de la maternelle à la transmission au collège

Quels sont les textes réglementaires qui le régissent ?

- Un décret de 1990 l'institue pour les trois cycles.
- Le code de l'éducation prévoit, pour chaque élève du premier degré, un livret scolaire et en indique l'objectif et la composition.
- Une circulaire en 2008 est consacrée au livret scolaire avec [modèle](#).

Quels sont ses objectifs ?

- Il est un instrument de liaison entre les maîtres, ainsi qu'entre l'école et les parents ; le code de l'éducation indique la nature des informations communiquées : résultats des évaluations périodiques établies par l'enseignant ou les enseignants du cycle réunis en conseil des maîtres, indications précises sur les acquis de l'élève, propositions faites par le conseil des maîtres et décisions prises en fin d'année scolaire sur les conditions dans lesquelles se poursuit la scolarité.
- Il permet d'attester progressivement des compétences et connaissances acquises par chaque élève au cours de sa scolarité.

Que devient le livret en cas de changement d'école de l'élève ?

Il est transmis à l'école d'accueil en cas de changement d'école.

Le livret à l'école maternelle

Quel est le contenu du livret scolaire ?

- Les documents d'évaluations périodiques en usage dans l'école pour suivre régulièrement les progrès de l'élève au fil de chaque année scolaire.
- Un bilan des acquisitions de l'école maternelle réalisé en référence aux programmes est effectué en fin de grande section et joint au livret scolaire.
- Les propositions faites par le conseil des maîtres et les décisions prises en fin d'année scolaire sur les conditions dans lesquelles se poursuit la scolarité.

Que devient le livret à la fin de l'école maternelle ?

Le livret scolaire suit l'élève jusqu'à la fin de la scolarité primaire. Par conséquent, il est transmis à l'école élémentaire.

Que reçoivent les parents, que doivent-ils faire ?

Le livret scolaire est régulièrement communiqué aux parents, qui le signent.

Livret scolaire au CP et au CE1

Quel est le contenu du livret scolaire ?

- Les documents d'évaluations périodiques en usage dans l'école pour suivre régulièrement les progrès de l'élève au fil de chaque année scolaire*.
- Les résultats, en français et en mathématiques, aux évaluations nationales de CE1 présentées selon le modèle en [annexe 1](#).
- Les attestations de maîtrise des connaissances et compétences en CE1 (du palier 1 du socle commun), en référence aux programmes de l'école présentées selon le modèle en [annexe 2 \(page de garde et attestations\)](#) :
- Les propositions faites par le conseil des maîtres et les décisions prises en fin d'année scolaire sur les conditions dans lesquelles se poursuit la scolarité.

Que devient le livret à la fin du cycle 2 ?

Le livret scolaire suit l'élève jusqu'à la fin de la scolarité primaire.

Par conséquent, il est transmis à l'enseignant de cycle 3.

Que reçoivent les parents, que doivent-ils faire ?

Le livret scolaire est régulièrement communiqué aux parents, qui le signent.

Livret scolaire au cycle 3

Quel est le contenu du livret scolaire ?

- Les documents d'évaluations périodiques en usage dans l'école pour suivre régulièrement les progrès de l'élève au fil de chaque année scolaire*.
- Les résultats, en français et en mathématiques, aux évaluations nationales de CM2 présentées selon le modèle en [Annexe 1](#).
- Les attestations de maîtrise des connaissances et compétences en CM2 (du palier 2 du socle commun), en référence aux programmes de l'école présentées selon le modèle en annexe 2 ([page de garde](#) et [attestations](#)).
- Les attestations de premier secours et de première éducation à la route présentées selon le modèle en annexe 3 ([attestations 2](#) et document de suivi [APER](#) et [APS](#)).
- Les propositions faites par le conseil des maîtres et les décisions prises en fin d'année scolaire sur les conditions dans lesquelles se poursuit la scolarité.

Que devient le livret à la fin du cycle 3 ?

Que devient le livret à la fin du cycle 3 ?

Le livret scolaire suit l'élève jusqu'à la fin de la scolarité primaire.

Que reçoivent les parents, que doivent-ils faire ?

Le livret scolaire est régulièrement communiqué aux parents, qui le signent.

À la fin de l'école élémentaire, une partie du livret scolaire est remis aux parents.

circulaire n° 2008-155 du 24-11-2008

Ce qui est transmis au collège:

- Les résultats, en français et en mathématiques, aux évaluations nationales de CM2 présentées selon le modèle en annexe 1.
- Les attestations de maîtrise des connaissances et compétences en CM2 en référence aux programmes de l'école présentées selon le modèle en annexe 2 (page de garde et attestations) :
- Les attestations de premier secours et de première éducation à la route présentées selon le modèle en annexe 3 (attestations et document de suivi APER et APS).

Le livret édité par le Scérén ou par des circonscriptions

LE LIVRET SCOLAIRE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Nom et prénom de l'élève :

Date de naissance :

École :

Cycle 1 - Cycle 2 - Cycle 3
Programmes 2008
Paliers 1 et 2 du socle commun



Circonscription Auxonne Val de Saône - 30/09/09

Éducation nationale

Circonscription
AUXONNE
VAL DE SAÔNE

Jean-Louis
BOUTIER
recteur

E


NOM : Prénom : Date de naissance :

Livret Scolaire

Nom de l'élève :

Prénom :

Date de naissance : / /



1

Socle commun et évaluation nationale => "qui a accès à quoi ?"

Les résultats de chaque élève

Ils sont connus du maître et du directeur d'école.

Ils sont communiqués à chaque parent pour son enfant.

Ils ne sont donc connus que de l'enseignant et des parents de l'enfant concerné.

Les résultats de la classe

Ils sont également connus du maître et du directeur d'école qui ne les communiquent de manière globale qu'aux parents d'élèves de la classe.

Les résultats de l'école

Globaux et anonymes, ils seront connus de tous les pilotes de la politique éducative : IEN, IA, recteurs, ministère.

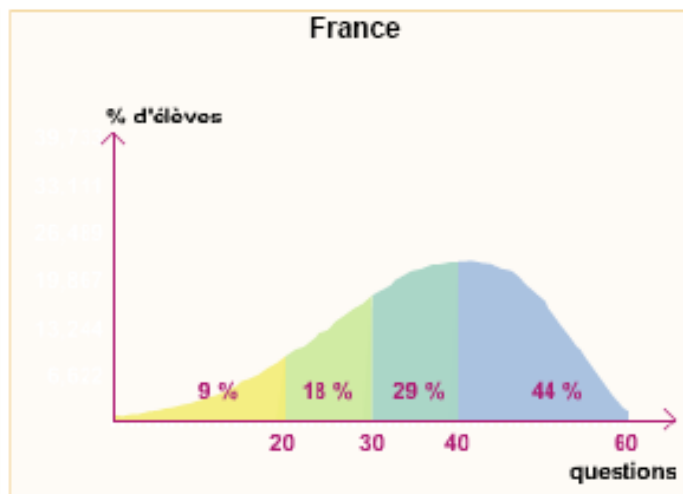
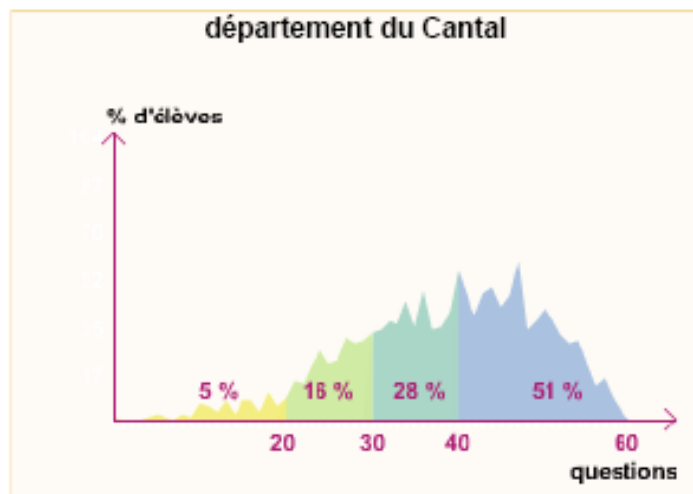
Ne seront rendus publics que les résultats au niveau du département, de l'académie, de la nation. Il n'y a aucune information publique concernant les résultats de chaque école et donc pas de mise en concurrence des écoles.

Ces résultats seuls ne permettent pas de remplir les attestations de palier CE1 et CM2

Les résultats du département du Cantal

Evaluations CE1 mai 2009 Français

Résultats en français



- élèves n'ayant pas les acquis suffisants
- élèves ayant des acquis encore fragiles
- élèves ayant de bons acquis
- élèves ayant des acquis très solides

- **51 %** des élèves ont plus de 39 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides.
(résultat France : 44%)
- **28 %** des élèves ont entre 30 et 39 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir.
(résultat France : 29%)
- **16 %** des élèves ont entre 20 et 29 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir.
(résultat France : 18%)
- **5 %** des élèves ont moins de 20 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique.
(résultat France : 9%)

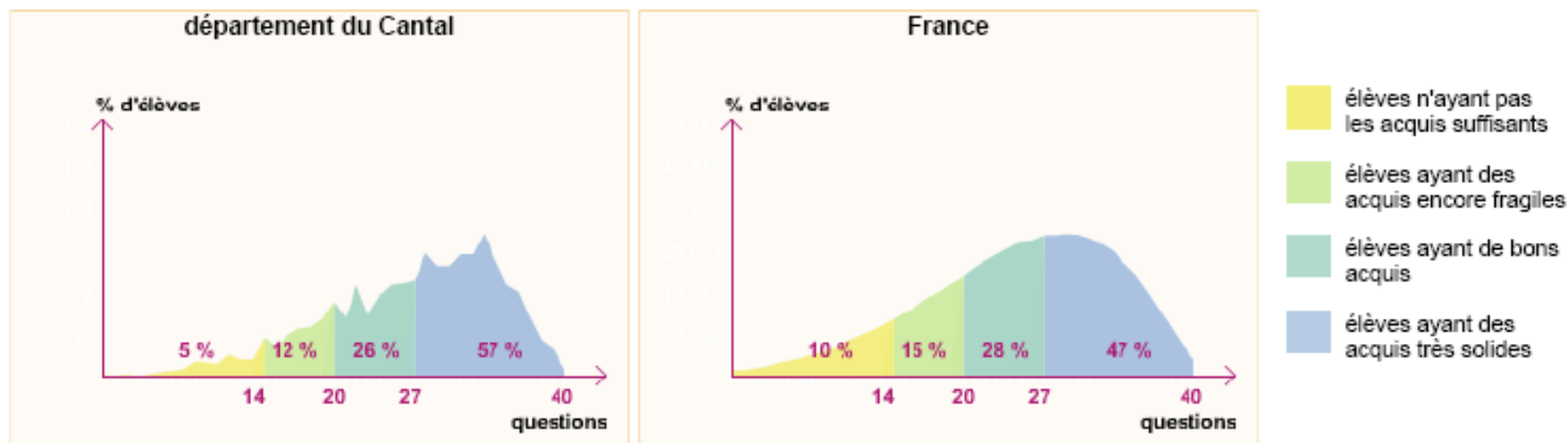
département du Cantal

dans ce département, la moitié des élèves ont eu **40** bonnes réponses ou plus sur 60 en français.

Les résultats du département du Cantal

Evaluations CE1 mai 2009 Mathématiques

Résultats en mathématiques



- **57 %** des élèves ont plus de 26 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides.
(résultat France : 47%)
- **26 %** des élèves ont entre 20 et 26 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir.
(résultat France : 28%)
- **12 %** des élèves ont entre 14 et 19 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir.
(résultat France : 15%)
- **5 %** des élèves ont moins de 14 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique.
(résultat France : 10%)

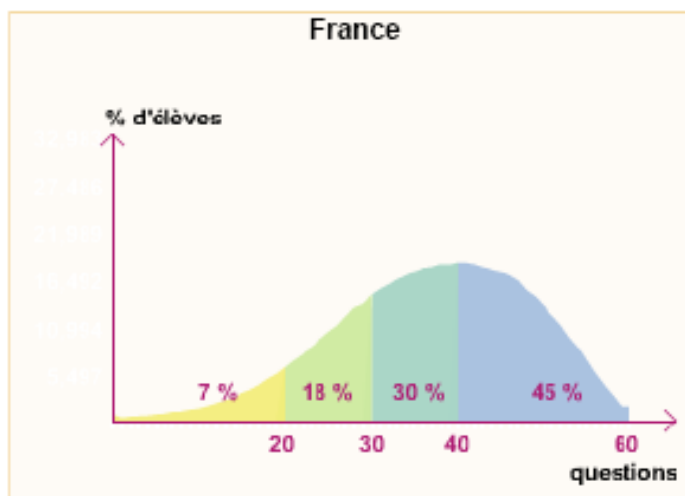
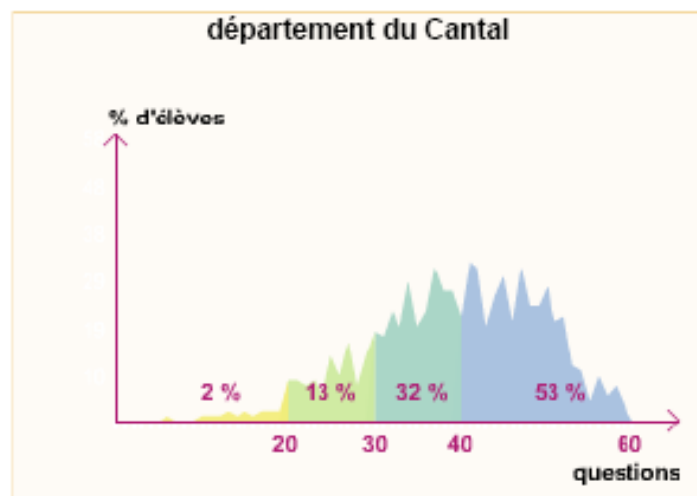
département du Cantal

dans ce département, la moitié des élèves ont eu **28** bonnes réponses ou plus sur 40 en mathématiques.

Les résultats du département du Cantal

Evaluations CM2 Janvier 2009 Français

Résultats en français



- élèves n'ayant pas les acquis suffisants
- élèves ayant des acquis encore fragiles
- élèves ayant de bons acquis
- élèves ayant des acquis très solides

- **53 %** des élèves ont plus de 39 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 45%)
- **32 %** des élèves ont entre 30 et 39 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 30%)
- **13 %** des élèves ont entre 20 et 29 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 18%)
- **2 %** des élèves ont moins de 20 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 7%)

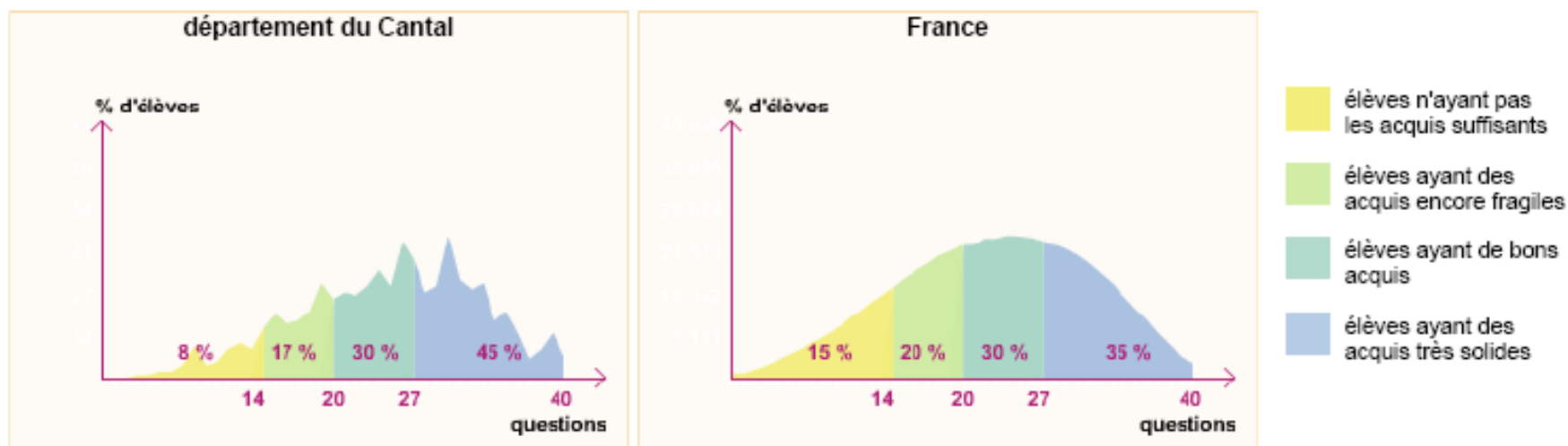
département du Cantal

dans ce département, la moitié des élèves ont eu **40** bonnes réponses ou plus sur 60 en français.

Les résultats du département du Cantal

Evaluations CM2 janvier 2009 Mathématiques

Résultats en mathématiques



- **45 %** des élèves ont plus de 26 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides.
(résultat France : 35%)
- **30 %** des élèves ont entre 20 et 26 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir.
(résultat France : 30%)
- **17 %** des élèves ont entre 14 et 19 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir.
(résultat France : 20%)
- **8 %** des élèves ont moins de 14 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique.
(résultat France : 15%)

département du Cantal

dans ce département, la moitié des élèves ont eu **26** bonnes réponses ou plus sur 40 en mathématiques.

Socle commun et exploitation des évaluations nationales

Suite à l'analyse des résultats aux évaluations nationales de CE1 et de CM2 (repérage de l'acquisition des compétences du socle), des Programmes Personnalisés de Réussite Éducative pourront être mis en place pour permettre à l'élève de valider ces compétences .

L'aide personnalisée peut également jouer un rôle ainsi que les stages de remise à niveau pendant les vacances.

Socle commun et aide personnalisée

Le contenu de l'aide personnalisée (Circonscription d'Aurillac 3)

Synthèse des périodes 1 et 2 Maternelle (PS et MS)

Niveaux des élèves concernés	Contenus proposés	
Petite section	<ul style="list-style-type: none">- Langage- Savoir écouter une histoire, répondre à des questions simples, accepter de prendre la parole en petit groupe, dire correctement des mots simples- Travail sur 4 couleurs	
Moyenne section	<ul style="list-style-type: none">- Travail sur la confiance en soi (motricité)- Travail sur les couleurs- Graphisme et motricité fine- Graphisme décoratif.- Travail sur le prénom- Activités de langage- Augmenter son capital mots usuels à travers divers thèmes,- Savoir intervenir dans des histoires à trous- Participer à un échange collectif- Enrichir son vocabulaire, raconter une histoire en s'appuyant sur la succession des images.<ul style="list-style-type: none">- Lecture offerte et compréhension du récit,- Comprendre et reformuler un récit	<ul style="list-style-type: none">- Devenir élève- Structuration de l'espace et du temps, motricité- Travail sur l'estime de soi,- Jeux de société- Numération- Formes et grandeurs : classement d'objets selon taille, couleur, forme.- Jeux mathématiques- Jeux de société (dé), apprentissage des règles, mémoire, concentration.

Socle commun et aide personnalisée

Le contenu de l'aide personnalisée (Circonscription d'Aurillac 3) Synthèse des périodes 1 et 2 Maternelle (GS)

<p>Grande section</p> <p>Contenus proposés</p>	<ul style="list-style-type: none">- Les lettres de l'alphabet- Reconnaissance des lettres- Graphisme- Ecriture (lettres bâton),- Les jours de la semaine- Travail sur les prénoms- Activités de langage- Augmenter son capital mots, savoir prononcer ces mots correctement et les utiliser dans des phrases simples (sujet, verbe, complément)- Projet devinettes- Conscience phonologique, distinguer les sons de la parole : dénombrer, localiser syllabes et sons- Langue orale/langue écrite- Lecture : recherche de mots connus, segmentation de mots- Ecouter et comprendre un texte lu par l'adulte.	<ul style="list-style-type: none">- Ecouter des contes traditionnels- Devenir élève (aller jusqu'au bout d'une tâche, se poser, accepter les règles,)- Numération : associer chiffre et quantité, Dénombrement, maîtrise de la comptine numérique, écriture de certains chiffres.- Activités de logique- Jeux mathématiques- Structuration du temps (Utiliser des repères dans la journée, comprendre et utiliser à bon escient le vocabulaire du repérage dans le temps).- Structuration de l'espace, motricité- Travail sur la confiance en soi (motricité).- Découverte du monde.- Autonomie, concentration- Travail sur la confiance en soi, la prise de parole en public, la clarté de l'élocution, atelier Théâtre- Images séquentielles,- Découverte de l'outil informatique.
--	--	--

Socle commun et aide personnalisée

Le contenu de l'aide personnalisée (Circonscription d'Aurillac 3)

Synthèse des périodes 1 et 2 (CP)

Niveaux des élèves concernés	Contenus proposés	
CP	<ul style="list-style-type: none">- Travail sur les mots étiquettes de la classe et sur la structuration du temps.- Conscience phonologique- Maîtrise du code pour lire et pour écrire- Maîtrise du geste graphique,- Donner des stratégies de lecture- Représentation et reformulation d'un texte- Revoir les mots outils- Renforcement du vocabulaire clé- Compréhension, révision des sons- Transcrire les sons appris- Lecture: décomposer les mots en syllabes et recomposer- Anticipation sur les sons à venir- Informatique (pao) : lecture, conscience phonologique, et math (+ et -)- Ecriture (passage de la scripte à la cursive).- Mémorisation de mots et confusions de sons proches	<ul style="list-style-type: none">- Lecture orale et méthodologie- Mémorisation d'un corpus de mots.- Vocabulaire- dictée et lecture de syllabes, constitutions de mots nouveaux, révisions des sons déjà vus.- Valoriser les productions (réalisation d'albums, cahier d'écrivain, correspondance)- Lecture : discrimination auditive, rapports grapho-phonologiques, déchiffrage, compréhension, anticipation- jeux de lecture, écriture, production d'écrits, informatique- Maths (compléments à 5, à 10, file numérique).- Les différentes représentations d'un nombre calcul mental et techniques opératoires, notion de dizaines et d'unités, Consolider la connaissance de la file numérique (0 à 50) résolution de problèmes,

Socle commun et aide personnalisée

Le contenu de l'aide personnalisée (Circonscription d'Aurillac 3)

Synthèse des périodes 1 et 2 (CE1)

Niveaux des élèves concernés	Contenus proposés	
CE1	<ul style="list-style-type: none">- Ecriture : calligraphie et propreté dans la présentation du travail- Copie- Stratégie de lecture/compréhension- Travail de décodage, déchiffrage et anticipation, exercices de discrimination visuelle et auditive- Révision de sons, conscience phonologique, reconnaissance rapide des mots clés, révision du code, travail sur le sens- Correspondance phonème/graphème- Ecouter pour comprendre- Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne- Lecture oralisée- Orthographe : dictée de mots simples,- Utiliser des stratégies de mémorisation de mots étudiés.- Vocabulaire : Utilisation du dictionnaire	<ul style="list-style-type: none">- Langage de l'évocation, Raconter une histoire lue ou entendue.- Travail sur les confusions de sons- Rédiger une phrase sensée- Ecrire de manière autonome un texte.- Ateliers d'écriture de contes musicaux. Théâtre.- Lire un énoncé, une consigne et comprendre ce qui est attendu, Lire et utiliser une image, un tableau, un graphique, organiser les informations d'un énoncé.- Acquérir des méthodes de travail, travailler l'autonomie, Accompagnement du travail quotidien et méthodologie- Reprise des bases de la numération- Utilisation de la règle- Résolution de PB,- Calcul mental- Sommes, doubles et moitiés.

Socle commun et aide personnalisée

Le contenu de l'aide personnalisée (Circonscription d'Aurillac 3)

Synthèse des périodes 1 et 2 (CE2)

Niveaux des élèves concernés	Contenus proposés	
CE2	<ul style="list-style-type: none">- Ecriture et copie sans faute, présentation Soignée, vitesse d'écriture.- Grammaire/Conjugaison/Vocabulaire- Expression écrite : passage de l'oral à l'écrit vers la production d'écrit.- Lecture: Décodage, compréhension, confusions de sons, segmentation de mots, correspondance phonème/graphème, travail sur les stratégies de lecture/compréhension.- Orthographe : correspondance graphie/phonie et accord dans le GN, révision de règles, les mots invariables, distinguer les principaux homophones grammaticaux- Lecture à haute voix avec fluidité et de manière expressive.- Reprise de notions mal comprises en français et en math, aide à la préparation de contrôles, méthodologie de la mémorisation, rattrapage maladie.- Compréhension de consignes simples.	<ul style="list-style-type: none">- Mesures et résolution de problèmes- Calcul mental et tables d'addition- Numération : les nombres jusqu'à 999, rôle des chiffres dans le nombre.- Technique de la soustraction- Gestion du matériel et autonomie- Apprentissage des tables de multiplication- Résolution de problèmes: Lecture de consignes et d'énoncés de problèmes- Techniques opératoires- La monnaie- Ateliers informatiques- Résoudre des problèmes sur les durées.- Lecture de l'heure- Géométrie (tracer des droites perpendiculaires, parallèles...)- Méthodologie : apprendre à apprendre, organisation et autonomie, accompagnement du travail quotidien.

Socle commun et aide personnalisée

Le contenu de l'aide personnalisée (Circonscription d'Aurillac 3)

Synthèse des périodes 1 et 2 (CM1)

Niveaux des élèves concernés	Contenus proposés	
CM1	<ul style="list-style-type: none">-Conjugaison : jeux-Copie et écriture-Lecture à haute voix avec fluidité et de manière expressive, vitesse de lecture-Vocabulaire, maîtrise de la langue orale-Orthographe : Améliorer l'automatisation des graphies correctes et fixer les connaissances acquises, correspondances entre lettres et sons, accord des verbes, le COD-Lecture/compréhension, prises d'indices dans un texte- Respecter un contrat de travail et améliorer les compétences en rédaction- Conjugaison : le présent, l'imparfait, les 3 groupes différents-Expression écrite : La phrase : la majuscule et le point, écrire des phrases correctes-Jeux de vocabulaire-Tracer une figure simple à partir d'un programme de construction	<ul style="list-style-type: none">-Résolution de problèmes : méthodologieCM1 : Lecture compréhension des énoncés de problèmes-Méthodologie: construction de l'autonomie, attention et concentration et compréhension des consignes, : aide méthodologique pour l'apprentissage des leçons.- Révision et anticipation en math et en français- Numération de position- Unités de mesure de longueur- Technique opératoires- Calcul mental- Mise à jour suite à une absence- Accompagnement quotidien de la séance de math du jour, reformulation, raisonnement, repérage de difficulté au quotidien et remédiation.- Lecture de l'heure, calcul de durées.- Informatique, traitement de textes, recherche sur internet.- Ex de systématisation

Socle commun et aide personnalisée

Le contenu de l'aide personnalisée (Circonscription d'Aurillac 3)

Synthèse des périodes 1 et 2 (CM2)

Niveaux des élèves concernés	Contenus proposés	
CM2	<ul style="list-style-type: none">-Grammaire : la nature des mots-Orthographe : l'accord sujet/verbe, les accords dans le GN: homonymes grammaticaux, Dictée de phrase, phrases à corriger, mots invariables-Conjugaison-Copie sans erreurs, Présenter un travail soigné-Orthographe: les accords-Lecture: déchiffrage-Lecture orale et étude de textes, vitesse de lecture, amélioration du rythme et de l'aisance en lecture.-Lecture/compréhension, enrichissement du vocabulaire, travail sur « Je deviens un vrai lecteur » (RETZ)-Rédiger un petit récit, travail sur la ponctuation-Acquérir des automatismes et des outils.	<ul style="list-style-type: none">-Résolution de problèmes, exercices de logique, méthodologie (SUDOKU), Créations de petits énoncés.-Numération-Numération décimale, encadrer, intercaler des nombres décimaux-Calcul mental-Division, technique opératoire avec soustractions intermédiaires-Les tracés en géométrie-Notion d'aire,-Reprise de notions mal comprises en français et en math, aide à la préparation de contrôles, méthodologie de la mémorisation, rattrapage maladie, repérage de difficulté au quotidien et remédiation, apprendre à apprendre une leçon-Consolidation des techniques opératoires.-Informatique, traitement de textes, recherche sur internet.

Aide personnalisée quelques remarques

A partir de l'observation des périodes 1 et 2 sur la circonscription d'Aurillac 3

- 634 enfants ont bénéficié de l'aide personnalisée sur un total de 2473 élèves sur la circonscription soit environ 25%
- Les enfants de PS n'ont pratiquement pas été concernés (6)
- Les enfants de MS ont été 61 à être aidés notamment pour des activités de langage en petits groupes.
- Les enfants de GS ont été 83 concernés par le dispositif mais surtout dans le cadre de la prévention (Langage, phonologie, graphisme...)
- Les CP ont été les plus nombreux (118) et le contenu de l'aide concerne essentiellement l'apprentissage de la lecture dans toutes ses dimensions.
- La prise en charge se répartit de manière relativement équilibrée entre les CE1 (91), les CE2 (95), les CM1 (99) et les CM2 (81) avec un contenu encore très centré sur la lecture, les problèmes de déchiffrage qui perdurent, les problèmes de compréhension et le travail sur la lecture à haute voix mais aussi sur l'orthographe, et en math sur la résolution de problèmes, les techniques opératoires et la numération.
Pour ces niveaux, l'aide personnalisée a aussi été l'occasion de mettre l'accent sur l'attention, la concentration, la notion d'efforts et les méthodes de travail.

Socle commun Les risques de dérives

De la part des enseignants:

- le « bachotage »
- la centration excessive sur le socle sans aller au delà, même pour les élèves qui en seraient capables
- la relégation au second plan voire l'abandon de certaines disciplines (EPS, musique, arts visuels) et risque « d'externalisation » de ces disciplines.
- l'abandon dans la pédagogie de tout ce qui donne du sens aux apprentissages
- « Les nombreuses sollicitations que reçoit l'école empiètent par trop sur le temps qui doit être consacré aux apprentissages fondamentaux » X.DARCOS
- la remise en cause du groupe classe au profit de groupes de niveaux de compétences
- l'uniformisation des pratiques pédagogiques

De la part de l'institution:

- l'évaluation non pas des aptitudes à enseigner mais des résultats des élèves (du rendement) et donc évaluation des pratiques pédagogiques : vous enseignez, qu'apprennent-ils?

De la part des parents d'élèves:

- le recours aux officines privées (marchandisation de l'enseignement)

Socle commun Des questions?

Comment empêcher que le socle ne soit pas une machine à redoubler?

S'il n'y a pas de possibilité de compensation entre les compétences, comment va-t-on attester de la maîtrise des compétences de chaque pilier?

L'évaluation CM2 peut-elle devenir un examen d'entrée en 6ème?

Le brevet va-t-il devenir un examen d'entrée au lycée?

Vos questions?